

Le 5 mars 2002

164

DM8

Construction de l'autoroute 30
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15
par le ministère des Transports

Bureau des audiences publiques

Sainte-Catherine

6211-06-0H5

PROJET: Construction de l'autoroute 30 sur le tracé actuel de la route 132

A qui de droit,

Etant à l'extérieur du pays, et par conséquent, ne pouvant personnellement assister aux audiences publiques relatives à la construction de l'autoroute 30, par la présente, je vous transmets mon évaluation sur ce projet obligatoirement nécessaire pour le développement de notre milieu.

Mon intervention n'a aucune intention partisane ou financière. Elle est l'expression d'un simple citoyen et, je crois qu'elle représente celle de la majorité silencieuse.

Je ne suis pas un de ces commerçants qui utilisent les terrains du Ministère du Transport pour l'opération de leur commerce ou un propriétaire de blocs appartements qui s'inquiètent bien plus de ses locations que du bien-être de la population ou, encore, un de ces politiciens vaincus ou déçus lors d'élections et qui s'opposent au projet que par vengeance.

Je suis tout simplement un retraité de l'éducation qui demeure dans ce milieu depuis plus de 35 ans et, qui au fil des années, a vécu l'expérience de l'alourdissement de la circulation locale.

Suite aux informations transmises lors de la soirée publique animée par les personnes ressources du Ministère du Transport, à une visite libre dans les locaux du Centre Local de Développement pour mieux visionner le futur tracé et à de nombreuses discussions dans mon entourage, j'en suis arrivé à la conclusion que l'autoroute 30 sur l'actuelle route 132 est le tracé le plus avantageux pour les raisons suivantes:

- . Circulation facilitée
- . Enrichissement local
- . Economie d'argent
- . Sécurité
- . Gros bon sens

CIRCULATION FACILITEE

Actuellement, même si au cours des dernières années des améliorations ont été apportées à la route 132, à ses entrées et ses sorties principales, il y a de plus en plus d'attente et de congestion même hors des heures de pointe.

Le développement résidentiel continu et la venue de commerces à grande surface ne vont qu'accentuer davantage ces problèmes de circulation.

Une autoroute sur l'actuelle route 132 permettra une circulation continue pour les véhicules locaux ou en transit tandis que les voies de service seront un accès privilégié aux commerces et résidences.

Aux feux de circulation, éliminés les bruits et la pollution engendrés par les véhicules lourds à leurs arrêts et départs et les longues minutes d'attente des divers automobilistes.

La circulation locale sur les voies de service sera allégée du fait que les véhicules de passage emprunteront l'autoroute 30. Ce sera un retour à la quiétude pour la population.

ENRICHISSEMENT DE NOTRE MILIEU

Déjà, depuis quelques années, notre milieu s'est enrichi de multiples commerces dont certains d'envergure font la jalousie de d'autres régions.

De plus, il a favorisé la construction résidentielle d'une variété d'habitations accessibles à une très grande partie de la population.

La venue d'une voie rapide reliant les grands réseaux routiers de la région métropolitaine ne fera qu'augmenter la venue de nouveaux commerces à grande surface et la poursuite du développement résidentiel.

Des retombées économiques majeures sont donc à envisager pour les municipalités concernées en plus d'avoir des services de qualité pour l'ensemble de leur population grâce à un réseau routier sécuritaire.

ECONOMIE D'ARGENT

L'autoroute 30 sur l'actuel tracé de la route 132 a déjà fait l'objet de nombreuses études de par le Ministère du Transport (\$), l'information circule que depuis longtemps des terrains ont été expropriés (\$), des travaux majeurs d'égout de surface ont été réalisés pour la venue du Wall Mart et sont compatibles à une future autoroute (\$).

Le choix d'un autre tracé impliquerait de nouvelles études (\$), de nouvelles expropriations (\$) et des coûts de constructions de deux voies rapides pour la simple et bonne raison qu'il n'y aurait rien de régler en ce qui concerne la circulation sur la route 132 si une autre voie était privilégiée.

On retrouverait les mêmes files d'attente des automobilistes locaux (en constante augmentation), la même pollution par le bruit et la fumée aux feux de circulation (la

circulation locale des camions avec la venue des grandes surfaces sera de plus en plus lourde) la même difficulté d'accès aux commerces et résidences.

C'est pourquoi, il nous faudra également aménager la route 132 en voie rapide et, par conséquent, doubler les coûts de construction (en plus de retarder de plusieurs années la réalisation d'une première voie rapide)

SECURITE

L'actuel route 132, même avec ses améliorations des dernières années, est une voie dangereuse à utiliser.

On a qu'à penser aux véhicules lourds qui accélèrent pour "passer" la lumière jaune, aux nombreuses rues des municipalités qui recoupent la route 132, aux commerces qui par leurs accès et sorties sont un vrai danger public (curieusement, ce sont ces propriétaires qui s'opposent le plus au projet actuel, alors qu'ils ne devraient même pas avoir le droit d'opérer où ils sont situés), aux piétons qui doivent traverser les intersections à leur risque et péril, aux entrées des grandes surfaces où parfois il faut attendre plusieurs feux de circulation pour y avoir accès, congestionnés par le fait même la route 132.

Ce n'est donc que par la réalisation d'une voie rapide sur la route 132 que ces dangers seront éliminés:

- . une autoroute où les camions et les automobilistes circuleront librement,
- . des passages sécuritaires pour piétons et cyclistes,
- . des accès et sorties facilitantes pour tous les citoyens.

La localisation d'une voie rapide à un autre endroit ne règlera rien concernant notre sécurité sur la route 132.

LE GROS BON SENS

A) C'est la voie naturelle à privilégier.

Les gens ne feront pas un détour par la campagne (s'il y avait un tracé dans le Sud) pour se rendre au Pont Mercier, à Laprairie ou à Montréal.

Chacun a ses habitudes (commerces spécialisés, restaurants préférés) et pour s'y rendre, va continuer à utiliser les anciennes voies améliorées et rendues sécuritaires de par la localisation de l'autoroute 30 sur la 132.

B) Un plus pour nos investisseurs.

Quand la Rôtisserie St-Hubert, IGA, Super C, Honda, Wall Mart, etc., se sont établis sur le bord de la route 132, ils avaient l'information (comme tout le monde) que l'autoroute 30 desservirait leur commerce.

Ils se sont donc construits en toute connaissance de cause, assez loin de la route pour avoir dans le futur un accès et un stationnement sécuritaire à leur commerce.

La route 132 devenant une voie rapide leur facilitera la venue de nouveaux clients des villes environnantes et favorisera non seulement une croissance du secteur commercial mais aussi des retombées très bénéfiques pour le milieu.

C) Respect de l'opinion publique.

A un niveau régional, on n'a qu'à se référer à l'élection de Monique Simard dans le comté de Laprairie où le projet de l'autoroute 30 sur la route 132 était un enjeu majeur de son programme. Les populations des différentes villes concernées ont voté massivement pour Monique Simard et son programme dont l'autoroute 30.

A un niveau local, à la dernière élection municipale de St-Constant (2001) l'équipe adverse du maire actuel (M. Ashby) avait fait distribuer un pamphlet dénonçant l'autoroute 30 sur la route 132 et préconisant un tracé dans les terres agricoles (on a cependant omis d'en distribuer aux agriculteurs...). La réponse des citoyens a été très claire. Le maire Ashby et tous ses candidats ont été élus. De plus, les quartiers avoisinants la future autoroute 30 sur la route 132 leur ont donné les plus fortes majorités.

Pour votre information, permettez-moi de vous souligner que plusieurs personnes du petit groupe qui s'opposent au tracé de l'autoroute 30 sur la route 132 se retrouvaient dans l'équipe municipale qui a subi la défaite aux élections municipales de novembre dernier.

L'autoroute 30 sur la route 132, cela fait 30 ans qu'on en entend parler. Durant tout ce temps, personne ne s'est objecté à ce trajet. Ce n'est que depuis environ un an qu'on essaie en vain de soulever la population pour s'opposer au projet de l'actuelle localisation.

Lorsqu'on examine objectivement les motifs des opposants (personnel, politique ou financier), le gros bon sens nous incite à privilégier, pour le bien-commun de l'ensemble de la population, le tracé de l'autoroute 30 sur l'actuelle route 132.


Francois Corriveau

St-Constant, J5A 1Z9

N.B.: Quant aux inquiétudes des contestataires relatives aux bruits, à la pollution, aux travaux etc... occasionnés par la réalisation de l'autoroute 30 sur l'actuelle route 132, je crois que comme dans tout autre secteur public, il faut faire confiance à la responsabilité des professionnels de notre fonction publique qui ont déjà réalisé de tels travaux et su y apporter des réponses satisfaisantes pour la population.

NOUS NOUS EXCUSONS POUR LES AJOUTS D'ACCENTS
AU TEXTE FAIT À LA MAIN, LE CLAVIER (LANGUE ANGLAISE)
QUE NOUS AVIONS À NOTRE DISPOSITION NE NOUS PER-
METTAIT PAS DE FAIRE AUTREMENT.